



États financiers du Syndicat de Champlain et budget de section

Jean-François Guilbault, président du Syndicat et Caroline Trudeau, secrétaire-trésorière ont présenté les états financiers du Syndicat de Champlain. Jean-François Guilbault a ensuite présenté le budget de la section de la Vallée-du-Suroît aux membres de l'assemblée générale. Il a expliqué lors de cette présentation les différents postes budgétaires à l'aide d'exemples concrets. Aussi, il a précisé comment les prévisions budgétaires sont calculées.

Gel de recrutement et les coupures budgétaires

Jean-François Guilbault a fait la présentation des questions et réponses fournies par le Ministère au sujet du gel de recrutements.

Le Syndicat est en constante communication avec le CSSVT afin d'avoir le portrait le plus juste des impacts du gel de recrutement sur le personnel et les services. D'ailleurs, ce point a soulevé les passions puisque les membres présents à l'AG ont dénoncé les situations qu'ils vivent dans le quotidien.

Mise à jour : Le 5 février, nous avons reçu la confirmation que le gel d'embauche ne concerne plus le personnel qui assure la santé et à la sécurité des lieux de travail ni l'entretien des immeubles. Donc, ni les concierges ni les salariés de l'atelier ne sont concernés par la directive. Bonne nouvelle!

Nous ferons un suivi avec l'employeur sur la question des affichages à venir en relation avec les compressions budgétaires imposées par le Conseil du Trésor et leur éventuel impact sur le recrutement lors du prochain CRT.

SST

Edith Moreau, conseillère à la santé et à la sécurité s'est adressée à l'assemblée pour parler du comité SST paritaire composé des membres du CSSVT, des directions, du syndicat et de la RSS.

Lorsqu'il se réunit, c'est pour y engager des discussions à propos de tout ce qui concernent la SST

mais aussi les rapports émis au CSS par la responsable de la santé et sécurité (RSS) Émilie Primeau, à la suite de son passage dans les écoles et les centres.

Suivi CRT

- Requête des concierges en absence de directions l'été
Les appels doivent être fait à la direction d'école qui recevra la consigne de rester disponible pendant ses vacances. En absence de réponse, communiquer avec Marie-Eve Beaulieu ou l'éventuel gestionnaire (contremaitre) des concierges si ce nouveau poste est autorisé.
- Achats groupés
Nous avons soulevé la problématique des achats groupés et sur la qualité des produits d'entretien, notamment la cire à plancher. Nous sommes en attente d'un retour des ressources matérielles
- Amiante
Nous avons demandé que le CSSVT tiennent un registre complet et que les écoles soient informées de la présence d'amiante et des endroits où elle se trouve afin d'assurer un entretien sécuritaire par le personnel dans les établissements. Une intervention au comité SST sera aussi faite. Le site Internet AVAQ est un outil intéressant pour connaître l'état de l'amiante répertorié par établissement.
- Vacances des concierges pendant l'année
Une analyse est en cours pour ouvrir la porte afin de permettre le choix de vacances pendant l'année scolaire. Nous sommes toujours en attente de la position du CSS sur ce dossier, mais l'employeur semble démontrer de l'ouverture à cette proposition.

Des nouvelles de vous

Nous avons profité de l'assemblée générale pour prendre des nouvelles de vous. Voici ce qui est ressorti des nos échanges :

- Formations :
Les membres de la section souhaiteraient participer à une formation – volet pratique - en santé et sécurité sur les espaces clos. Le CSS semble résistant à organiser le tout. Toutefois, il demande à ses employés d'assister à des formations sur le Simdut alors que ces enjeux ne consistent pas en la plus grande partie des fonctions du personnel de soutien manuel. Ceux-ci travaillent plutôt dans les espaces clos. Voilà pourquoi l'offre de formation par rapport aux besoins énoncés sème la confusion.
- Escabeaux :
Il y a un gros problème avec les escabeaux disponibles dans les milieux. La majorité de ceux que l'on y retrouve ne sont pas légaux en fonction des nouvelles normes enseignées lors des formations suivies par le personnel de soutien manuel.
- Absence d'ascenseurs au CSS :
À cause de l'absence d'ascenseurs, les concierges doivent monter les bouteilles d'eau à la main et par les escaliers. Donc, ils ont dénoncé cette situation et la responsabilité à été remise entre les mains des ouvriers certifiés d'entretien.

